

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
ECOLE JOSEPH BOURREAU, ESVRES-SUR-INDRE

13/06/2024

Personnes présentes :

Mairie : Mme Le Bronec (1^{ère} adjointe en charge des affaires scolaires) et M. David (adjoint en charge des bâtiments et de la voirie)

Enseignants : M. Herbert, Mme Allanic, Mme Labonne, Mme Lavrard, Mme Courtaud, Mme Clavel, Mme Violante, Mme Pairis, M. Giron, Mme Prou, M. Chantrel, Mme Benizeau, M. Duvigneau, M. Agnus, Mme Delorme, Mme Merrien (directrice).

Représentants élus de la FCPE : Mmes Buisson et Ratier et Ms Daudé et Marlet .

Représentants élus de la NAPEE : Mme Clermonté et M. Zennir

Excusés : M. Joly (DDEN), Mme Albert (Inspectrice),

Secrétaire de séance : M. Marlet

Tour de table

- **Rentrée 2024**

Prévision d'effectifs : 353 enfants inscrits actuellement. Moyenne de 23,5 élèves par classe.

65 CP 70 CE1 69 CE2 83 CM1 66 CM2

Organisation pédagogique prévue : 3 classes de CP, 3 classes de CE1, 3 classes de CE2, 3 classes de CM1, une classe de CM1/CM2 et 2 classes de CM2.

M. Duvigneau a obtenu un poste dans une autre école. L'ensemble des membres du Conseil d'école lui souhaite une très bonne continuation et le remercie pour son plein investissement pendant ces 7 années auprès des élèves. La personne qui le succèdera n'est pas encore connue.

Les nouveaux enseignants en complément de service de Mme Clavel, Mme Lavrard et Mme Labonne ne sont pas encore nommés.

Marie Menou, intervenante musicale depuis 3 ans a obtenu un regroupement de postes à temps plein dans une autre commune. Nous ne connaissons pas à l'heure actuelle le nom de l'intervenant musical qui la remplacera. Mylène Chesneau interviendra toujours dans notre école.

Les listes de classes seront affichées le vendredi 30 août.

Rentrée des élèves : lundi 2 septembre aux horaires habituels sauf pour les élèves de CP qui seront accueillis avec leurs parents à 9h15.

Horaires de l'école :

Accueil 8h35-8h45. Temps de classe : 8h45-12h15

Accueil de l'après-midi : 13h35-13h45. Temps de classe de 13h45 à 16h15

Il est possible que nous continuions à avoir des récréations décalées afin que tous les enfants ne soient pas dans la cour en même temps.

- **DUERP :**

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est obligatoire. Il doit être mis à jour au moins une fois par an et doit être transmis à l'IEN de la circonscription avant la fin d'année scolaire.

Points signalés dans le Duerp :

- toilettes CM vétustes
- volets porte du périscolaire (pincements de doigts)

- **Investissements et travaux :**

Travaux réalisés :

Porte du bâtiment principal : celle-ci est maintenant sécurisée.

Cour CP/CE1/CE2 : du stabilisé/renforcé a été mis et deux mûriers platane sans fruit ont été plantés. Les marquages au sol ont été finalisés (quelques jeux et les cases/lettres correspondant aux classes).

Cages d'escaliers : une partie qui était abîmée a été rafraîchie dans chaque cage d'escaliers.

Travaux prévus ou à prévoir:

Toilettes CM1/CM2 : une 1ère tranche a été réalisée aux vacances de printemps. Les nouvelles menuiseries ont été posées. Le reste des travaux ne peut se faire cet été car aucune entreprise n'a répondu à l'appel d'offre ; celui-ci laissait un délai un peu court. Un nouvel appel d'offre va être lancé pour des travaux envisagés aux vacances d'hiver 2025.

Végétalisation cour CM1/CM2 : le projet est finalisé et l'appel d'offre est lancé. Les travaux pourraient se faire cet été avec des plantations à l'automne. Les assises n'ont pas été retenues pour des questions budgétaires.

Y-a-t-il un plan budgétaire prévu de rénovation des classes pour rafraîchir les murs ? La priorité sera donnée à la rénovation énergétique ; le rafraîchissement des classes se fera en conséquences, salle par salle. Il n'y a pas de calendrier.

Classe de Mme Pairis : store à changer – Classe de Mme Benizeau : mur abîmé avec plâtre qui tombe – Salle Polyvalente : évier bouché

Demande de mise à disposition d'un carré de terre bêché à côté des chalets pour faire des plantations.

• Projets pédagogiques et sorties des classes :

Ecole et cinéma : les classes de Cycle 2 ont assisté à la projection de « La ruée vers l'or » et les classes de Cycle 3 à celle de « Edward aux mains d'argent » en VO.

Projet web radio et webTV : Mardi 21 mai, 5 classes du CE1 au CM2 ont réalisé des émissions de webradio diffusées en direct sur internet avec l'aide des conseillers de la mission numérique 37. Certains élèves se sont occupés de la partie technique avec la création d'un jingle mais aussi la recherche de bruitages. Le jour du direct, ce sont eux qui ont géré les micros. Les autres élèves étaient journalistes. Les émissions réalisées sont l'aboutissement d'un travail en amont d'écriture et de lecture à voix haute en classe. On peut écouter ces émissions sur <http://webradio.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article786>

Animations environnement : Les CM2 ont travaillé sur les éco-gestes.

Activités sportives :

Les élèves de la classe de Mme Delorme et de Mme Pairis ont effectué une randonnée contée de 13 km autour d'Esvres avec comme objectif le pont

Giraut. La classe de Mme Delorme a fait des pauses au cours de la randonnée pour raconter une histoire. La randonnée de Mme Pairis était ponctuée d'arrêts pour travailler les gestes de premiers secours (jusqu'à la mise en PLS).

Les classes de CM2 vont effectuer un parcours à vélo de 14,8 km encadré par les enseignants, des parents agréés et la police municipale le 21 juin. Elle se terminera par un pique-nique.

Les élèves de CM1 ont pu s'essayer au karaté sur un cycle avec David Cherreau. A la fin de ce cycle, Sorey Morassi, kareteka international est venu à l'école répondre aux questions des élèves sur son parcours. L'intervention s'est terminée par une démonstration de kata au dojo très appréciée. Un grand merci à M. Morassi.

La journée « Jolympiades » a eu lieu le lundi 3 juin. Cette journée a été très appréciée : course de vitesse, saut de haies, lancer de sacs lestés, frisbee sur cible, lancer de vortex, course à l'aveugle avec guide, saut à l'élastique de notre enfance ou marelle et relais géant pour finir... Les enfants ont trouvé leur bonheur parmi les 9 ateliers. La mixité des équipes avec des élèves du CP au CM2 a permis la coopération et l'entraide ce qui fait partie de l'axe « Climat scolaire » de notre projet d'école. L'objectif était de participer en donnant le meilleur de soi sans compétition. Les parents ont répondu en grand nombre (90 sur la journée). Les associations de tennis et de rugby ainsi que le collège avaient mis à disposition les infrastructures, nous les en remercions.

Liaison GS/CP : les élèves de GS ont été accueillis dans les classes de CP avec lecture des élèves de CP aux élèves de GS. Le mardi matin 25 juin, les élèves de GS et de CP participeront à des ateliers sportifs encadrés par les élèves de CM2 de la classe de Mme Violante.

Une réunion d'informations pour les parents des futurs CP avec visite de l'école a eu lieu le 6 juin.

Un livre sera remis à chaque élève de CP en fin d'année. La FCPE permet le financement de ce projet qui sera renouvelé chaque année.

Festival du livre : exposition de livres en salle polyvalente ouverte aux classes et aux parents avec possibilité d'acheter ou commander. 20 % des ventes reviennent à l'école pour l'achat de livres pour les classes. Cette action a permis de rapporter 430 € de bons d'achat en livres pour l'école.

Sorties des classes :

Les classes de CP se sont rendues mardi 21 mai à la réserve des Hautes-Touches qui travaille avec le musée d'Histoire Naturelle à Tours.

Les classes de CE1 se sont rendues mardi 18 juin à Azay-le Rideau. Le matin, les élèves ont visité le château et participé à des ateliers différents selon les classes et l'après-midi, les classes se sont rendues à la ferme des Goupillières.

Les classes de CE2 et CE2/CM1 ont visité le musée du Grand-Pressigny les 28 et 30 mai. L'après-midi, les élèves ont participé à différents ateliers dont l'allumage du feu.

Les classes de CM1 (Mme Courtaud et M. Agnus) se rendront à la cité royale de Loches le 1er juillet.

Les classes de Mmes Delorme, Pairis, Courtaud et Bénizeau se sont rendues à Tours en train. Les classes de Mmes Delorme et Pairis ont ainsi pu visiter le musée des Beaux-Arts. Les classes de Mmes Courtaud et Bénizeau ont observé différents monuments de Tours à pieds ou en petit train et ont ainsi pu lier ces observations au travail mené en classe sur l'architecture.

Toutes ces sorties sont financées exclusivement par la coopérative scolaire.

- **Les spectacles musicaux et la fête de l'école**

Les 17,18 et 24 juin, à la salle des fêtes, les élèves des différentes classes vont présenter leur spectacle musical accompagnés des intervenantes musicales, Marie Menou et Mylène Chesneau. Cela est l'aboutissement d'un projet fédérateur qui a amené les classes de différents niveaux à travailler ensemble favorisant la coopération. Les deux intervenantes sont rémunérées par la mairie.

Le vendredi 28 juin aura lieu la fête de l'école co-organisée par la FCPE, la NAPEE et l'équipe enseignante. Celle-ci se déroulera dans la cour de l'école. Le nombre de stands dépendra du nombre de parents volontaires pour les tenir. Les associations de parents vendront des paninis. L'installation débutera à 14h00. Il est prévu que les stands ferment vers 20h30.

La mairie a un contrat avec la SACEM qui nous permet de passer de la musique.

- **Questions diverses préparées**

1/ Quelles dispositions ont été prises suite à l'incident du 15 février lors de la pause méridienne ?

Une communication aux parents par la directrice a été faite le soir même comme convenu avec l'Inspection. Les enseignants des classes concernées par l'incident ont pris un temps d'échanges avec leur classe. Un protocole d'accompagnement a été mis en place pour l'élève.

2/ Serait-il envisageable de prévoir dans la cour des CP-CE des porte-manteaux extérieurs comme dans la cour des CM pour éviter que les manteaux traînent par terre et soient piétinés ?

L'espace est compliqué à trouver pour installer des porte-manteaux. Il a été décidé en concertation avec la responsable mairie de la vie scolaire, Mme Labbé, de suspendre les manteaux aux poteaux des barrières et dans le hall pour les élèves des deux classes du rez-de-chaussée. Un affichage le rappelle aux élèves. Cette règle n'est pas toujours bien respectée par certains élèves. Dans la cour des CM, il y a des porte-manteaux sous le préau avec un affichage qui précise que les manteaux doivent y être suspendus et non laissés par terre, néanmoins des vêtements restent au sol. Les enfants doivent être davantage précautionneux et responsables de leurs affaires. Le nombre de vêtements oubliés à l'école est impressionnant (manteaux qui semblent même parfois neufs). Il est redemandé aux familles d'écrire le nom de l'enfant à l'intérieur.

Les vêtements oubliés sont sortis plusieurs fois dans l'année en fin de période au moment de la sortie des classes.

3/ Quelles actions concrètes sont ressorties des travaux sur le harcèlement et sur l'empathie ? Y-a-t-il des résultats mesurables et mesurés ?

La définition du harcèlement a été travaillée dans toutes les classes. Lors des conseils de délégués, des affichages ont été réalisés. Le protocole « PHARE » sur le principe de la préoccupation partagée a été mis en place à trois reprises pour résoudre des situations pouvant dériver vers de vraies situations de harcèlement au premier semestre. Le protocole a donné satisfaction dans les différentes situations rencontrées. Parallèlement, un travail sur l'empathie est mené dans les classes. Il n'y a pas eu lieu de mettre à nouveau en place le protocole « PHARE » de lutte contre le harcèlement. Les résultats semblent donc positifs même s'il faut rester vigilants.

4/ Dans les communications, les parents souhaiteraient que soient définis les termes métiers de "cycle" (1, 2 et 3) ou qu'ils soient remplacés par les classes (CP, CE, CM) afin de plus de clarté.

C'est noté. Pour information,
cycle 1 = la maternelle
cycle 2 = CP, CE1, CE2
cycle 3 = CM1/CM2/6ème

5/ Remarque positive : le fait de pouvoir retrouver les devoirs sur PrimoT est apprécié lorsque les devoirs sont mal notés ou le cahier oublié.

Remarque transmise à l'équipe.

6/ Est-ce que pour les parents ou taxis qui viennent chercher les enfants pendant le temps d'école ou pendant la pause méridienne, un protocole est mis en place ?

Comme expliqué en début d'année, les parents doivent prévenir l'enseignant par le biais du cahier de liaison pour toute sortie pendant le temps scolaire et la pause méridienne (et éviter de prévenir au dernier moment la directrice par mail ou téléphone). S'il s'agit d'une sortie régulière (RV orthophonie par exemple), un document est remis à la famille.

Pendant les horaires scolaires, il faut venir sonner à la porte du bâtiment principal.

Pendant la pause méridienne, il faut venir chercher l'enfant au réfectoire, par la porte vitrée au bout du passage accessible aux personnes à mobilité réduite rue des écoles.

S'il est possible de venir chercher l'enfant ou de le ramener aux horaires d'entrées et de sorties (12h15 et 13h35), cela est plus confortable pour tout le monde.

Il est cependant rappelé que les sorties irrégulières doivent être très exceptionnelles car elles gênent le fonctionnement de l'école et de la classe. Les rendez-vous médicaux doivent être pris hors temps scolaire dans la mesure du possible.

- **Dates à retenir**

Fête de l'école : vendredi 28 juin de 18h30 à 20h30

Fin de l'année scolaire : vendredi 05 juillet au soir après la classe.

Rentrée des classes : lundi 02 septembre avec un accueil de 8h35 à 8h45 pour toutes les classes sauf les CP dont l'accueil se fera à 9h15.

Fin du conseil d'école à 20h15.

Signatures :

Directrice : Estelle Merrien

Secrétaire : M. Marlet

